

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET postreuve	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)			Durée
		X	CLINPUBP	Clinique du Droit PRO		DPUBM1_201													
		X	CLINPUBR	Clinique du Droit RECH		DPUBM1_201													
DPUBS1	DPUB11			UE 11	16														
DPUBS1	DPUB11	O	MAD116	Droit de l'urbanisme TD	8	DNOTM1_201		écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant	
DPUBS1	DPUB11	O	MAD119TD	TD Droit des marchés publics				écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points	
DPUBS1	DPUB11	O	MAD129CM	CM Droit des marchés publics				écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant	
DPUBS1	DPUB12	X	MAD131	Droit de la construction	3	DASUM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS1	DPUB12	O	MAD132	Droit fiscal des affaires	3	DENTM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS1	DPUB12	X	MAD134	Concurrence distribution	3	DENTM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS1	DPUB12	X	MAD135	Droit des étrangers	3	JUSTM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS1	DPUB12	X	MAD136	Droit public comparé de la régulation	3	DINTM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS1	DPUB12	X	MAD139	Droit européen des affaires	3	DEN2M1_202		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS1	DPUB12	O	MAD140	Anglais S1	2	DENTM1_201		oral		100%			oral	10 minutes	100%	1	Session 2 : L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes		
DPUBS1	DPUB12	O	YMAD138	Droit des collectivités territoriales	3	DPUBM1_201		écrit/oral			1h/10minutes	100%	écrit/oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB21	O	MAD208TD	TD Droit de l'environnement				écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points	
DPUBS2	DPUB21	O	MAD209TD	TD Droit de la fonction publique				écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points	
DPUBS2	DPUB21	O	MAD288CM	CM Droit de l'environnement				écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points	
DPUBS2	DPUB21	O	MAD299CM	CM Droit de la fonction publique				écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant	
DPUBS2	DPUB22	O	MAD224CM	CM Propriété intellectuelle				écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB22	O	MAD227CM	CM Droit fiscal des affaires				écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB22	O	MAD228CM	CM Droit du marché intérieur de l'UE				écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB22	O	MAD229CM	CM Droit matériel des libertés				écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB22	O	MAD235	Droit de la responsabilité de la puissance publique	3	DPUBM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB22	X	MAD236	Droit et contentieux constitutionnels approfondis	3	DLBM1_201		écrit ou oral			1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)		
DPUBS2	DPUB22	O	MAD240	Anglais S2	2	DENTM1_201		oral		50%	oral	10 minutes	50%	oral	10 minutes	50%	1	Contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes	

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 1 Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

	<b>Hors ECI</b>	<b>session 1</b>	<b>session 2</b>
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**  
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1)  $(N1+N2)/2$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$  }
- (2)  $(N1+N2+N3)/3$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 901 UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique  
 Type de Maste Droit public  
 Mention de MADIP  
 Version DPUB Master 2 Droit Public parcours Contrats, finances et gouvernance publics

Liste : O = obligatoire  
 Crédits ECTS : crédits ECTS  
 Nature : préciser écrit  
 Part CC ou CT : préciser la  
 NB : en  
 Coefficient : préciser le

Régulier : oui / non ?  
 régime  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Préciser mode (1), (2), (3) ou (4))	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)		
DPUBS3	DPUB31			UE 31 Le cadre institutionnel des organisations publiques	9							écrit oral	4h 30minutes	100% oral	30minutes	100%	3,5	Epreuves communes aux UE 31, 32, 33 et 34 Note / 40 pour le grand écrit Note/30 pour le grand oral Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS3	DPUB32			UE 32 La gouvernance des organisations publiques	8							écrit oral	4h 30minutes	100% oral	30minutes	100%	3,5	Epreuves communes aux UE 31, 32, 33 et 34 Note / 40 pour le grand écrit Note/30 pour le grand oral Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS3	DPUB33			UE 33 Finances publiques et fiscalité des organisations publ	8							écrit oral	4h 30minutes	100% oral	30minutes	100%	3,5	Epreuves communes aux UE 31, 32, 33 et 34 Note / 40 pour le grand écrit Note/30 pour le grand oral Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS3	DPUB34			UE34 Les modes de financement des organisations publiques	5							écrit oral	4h 30minutes	100% oral	30minutes	100%	3,5	Epreuves communes aux UE 31, 32, 33 et 34 Note / 40 pour le grand écrit Note/30 pour le grand oral Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS4	DPUB41			UE 41 Le développement économique et les organisations publ	6					écrit		100%		oral	30minutes	100%	0,5	Notes attribués aux travaux dactylographiés remis par l'étudiant. La meilleure note est retenue. Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS4	DPUB42			UE 42 Régime juridique et déroulement de la carrière des per	6					écrit		100%		oral	30minutes	100%	0,5	Notes attribués aux travaux dactylographiés remis par l'étudiant. La meilleure note est retenue. Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS4	DPUB43			UE 43 Les interventions des organisations publiques et les c	6					écrit		100%		oral	30minutes	100%	0,5	Notes attribués aux travaux dactylographiés remis par l'étudiant. La meilleure note est retenue. Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS4	DPUB44			UE 44 La commande publique	6					écrit		100%		oral	30minutes	100%	0,5	Notes attribués aux travaux dactylographiés remis par l'étudiant. La meilleure note est retenue. Rattrapage : épreuve unique de rattrapage au titre de la seconde session consistant en un oral portant sur l'ensemble des UE 31 à 44	
DPUBS4	DPUB45			UE 45 Méthodologie de la recherche : le mémoire et les rappo	6														
DPUBS4	DPUB45	X	DPUBMEM	MEMOIRE		DPUBM2_21 1						écrit/oral					1,5	Rapport de stage donnant lieu à une évaluation et à un entretien	
DPUBS4	DPUB45	X	DPUBSTG	STAGE		DPUBM2_21 1						écrit/oral					1,5	Mémoire donnant lieu à une évaluation et à une soutenance	

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 2 notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

	<b>Hors ECI</b>	<b>session 1</b>	<b>session 2</b>
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**  
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves / semestre  
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- |     |                          |   |
|-----|--------------------------|---|
| (1) | $(N1+N2)/2$              | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
|     | $(N1+N2+N3)/3$           |   |
| (2) | $(N1+N2+N3)/3$           | } Prise en compte de la meilleure des 2 notes |
|     | N3                       |   |
| (3) | N1;N2;N3                 | Meilleures des 2 notes / 3                    |
| (4) | Autre formule à préciser | Soumis à validation de la CFVU                |

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)